

Le Schéma Départemental des Mobilités

- ❑ 98 % des habitants du Loiret à moins de 10 km
- ❑ 85% des habitants du Loiret à moins de 6 km
- ❑ 97,7 % des entreprises de plus de 20 salariés à moins de 6 km
- ❑ 100 % des collèges à moins de 10 km



Les pôles du réseau

Regroupement de services de mobilité, desservi par des itinéraires cyclables ou des lignes de transports en commun (bus, train, ...). Les services de mobilité de chaque pôle seront à identifier avec la collectivité en fonction des besoins.

Les services



Stationnement vélo



Conseiller mobilité



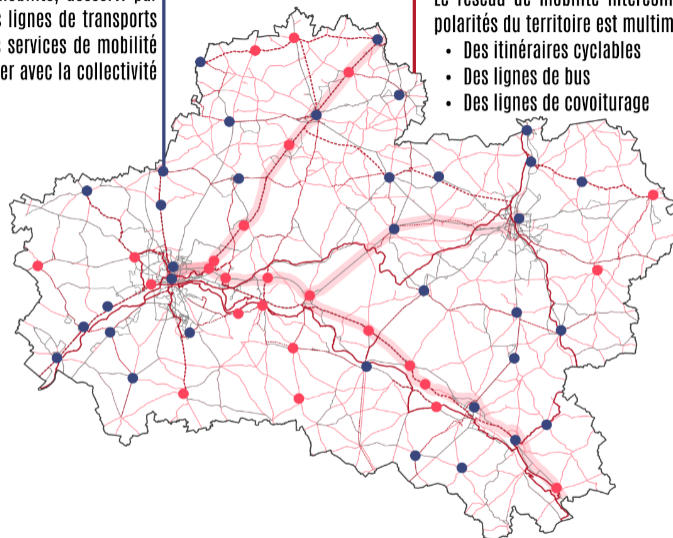
Réparation



Covoiturage/libre-service



Borne de recharge



Les lignes de bus

— Des transports en commun interconnectés

Les connexions du réseau

Le réseau de mobilité interconnectant les polarités du territoire est multimodal :

- Des itinéraires cyclables
- Des lignes de bus
- Des lignes de covoiturage

Le réseau cyclable

Maillage d'itinéraires cyclables hiérarchisés en 3 niveaux, en fonction de la qualité de service, de la priorisation et du positionnement du département.

- Itinéraires existants
- - - Itinéraires à aménager



La voiture autrement

- Lignes de covoiturage
- Aires de covoiturage



Loiret

vizea

SAFARI

CCF

Le territoire d'innovation de demain



Photomontage du point nœud multimodal



Architecte :
E.DEMAUMONT Architecte DPLG
9 rue Jeanne d'Arc
45000 Orléans
06.98.72.82.57
etienne.demaumont@gmail.com